



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Feuille de route achats responsables de la DSAF

déclinant le **SPASER** de l'État

**SCHÉMA** de **PROMOTION**  
des **ACHATS SOCIALEMENT**  
et **ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES**

**2026 - 2027**



SENS DU SERVICE • ADAPTABILITÉ • EXEMPLARITÉ • COLLECTIF • ÉCOUTE



## Table des matières

Introduction.....	4
AXE 1 : La DSAF acheteur responsable.....	6
Objectif 1 : Engager et impliquer les acteurs et les parties prenantes .....	7
Objectif 2 : Atteindre l'objectif de généralisation des considérations environnementales et sociales prévue par la loi Climat & Résilience et l'accompagner d'une exigence qualitative.....	10
Objectif 3 : Optimiser l'impact de la politique d'achat responsable sur les entreprises et filières européennes et les PME.....	12
Objectif 4 : Contrôler le respect et mesurer l'impact des considérations environnementales et sociales.....	14
AXE 2 : Des achats engagés pour la transition écologique .....	15
Objectif 5 : Mobiliser la politique des achats pour réduire l'empreinte carbone des administrations de l'Etat.....	16
Objectif 6 : Renforcer la prise en compte des enjeux de l'économie circulaire	20
Objectif 7 : Soutenir les achats contribuant à la préservation de la biodiversité .....	23
Objectif 8 : Développer les achats prenant en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique .....	27
AXE 3 : Des achats au service des politiques sociales.....	28
Objectif 9 : Améliorer l'accessibilité des marchés de l'Etat au secteur de l'économie sociale et solidaire .....	29
Objectif 10 : Poursuivre les achats concourant à l'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles.....	32
Objectif 11 : Agir en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes .....	36
Objectif 12 : Inciter les fournisseurs de l'Etat à une conduite responsable.....	38
Objectif 13 : Valoriser au sein des marchés des considérations sociales diversifiées en lien avec les politiques publiques.....	40

# Introduction

---

Depuis 2023, la **circulaire relative à la transformation écologique de l'Etat** fixe 15 engagements faisant l'objet d'un bilan annuel réalisé par tous les ministères, dont les services du Premier ministre, dans le cadre du dispositif **services publics écoresponsables**. Le **Plan de sobriété énergétique** présenté en octobre 2022, vise à transformer durablement les habitudes et comportements pour réduire de 40% la consommation d'énergie d'ici 2050, taux porté à -60% pour les bâtiments abritant des activités tertiaires, et sortir de la dépendance aux énergies fossiles, au travers de 15 mesures phares. **La gestion des mobilités de l'État**, avec la circulaire du 13 novembre 2020, a pour ambition de développer une gestion globale des déplacements et de réduire l'empreinte environnementale des transports.

La planification écologique en France à travers **France Nation Verte** vise à accélérer la transition écologique et à répondre aux urgences climatiques et environnementales. A partir de 5 enjeux environnementaux, le plan d'action France Nation Verte se déploie selon 6 thématiques, en 22 chantiers opérationnels. En parallèle, la **Mission interministérielle Numérique écoresponsable** œuvre depuis 2020 à l'évaluation et à l'amélioration de l'impact environnemental du numérique de l'administration publique, dans le cadre du programme TECH.GOUV.

C'est dans ce contexte que la DSAF a adopté en 2021 son **plan Développement Durable**, puis sa **Feuille de route 2024 – 2026** qui regroupent les projets structurants portés par la Direction. Celle-ci inclut **les enjeux d'achat responsable**. Elle a en outre élaboré le plan de transformation écologique des services du Premier ministre, actualisé en 2026, qui comprend diverses dispositions notamment pour renforcer les achats durables. Cette dynamique est confortée par le **plan 25 000 fonction publique** qui vise à moderniser et à améliorer la fonction publique française en agissant notamment sur la formation aux enjeux écologiques et en développant un cycle de formation obligatoire pour les managers sur la transition écologique. En parallèle, les **rencontres de la transition écologique**, organisées depuis 2023 à l'initiative de Claire Landais, alors Secrétaire générale du Gouvernement en lien avec le secrétariat général à la planification écologique, permettent la rencontre entre les agents publics et des témoins et acteurs de la transition dans les territoires et/ou dans certains secteurs clés.

**L'essor des achats responsables**, impulsé par l'adoption de la **loi Climat et résilience du 22 août 2021**, s'est structuré à partir du plan national des achats durables 2022-2025 (**PNAD**). Cette dynamique s'est vue confortée par l'adoption du document cadre du 14 avril 2023 relatif à la **politique d'achat responsable de l'Etat et de ses établissements publics**, publié par la Direction des Achats de l'Etat. Puis c'est avec le renforcement des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER) opéré par la **loi Industrie verte du 23 octobre 2023** que la DAE a logiquement publié le **SPASER de l'Etat**, le 10 décembre 2025. **Décliné spécifiquement pour la DSAF**, la présente feuille de route achats responsables reprend les objectifs portés par le SPASER de l'Etat en s'inscrivant pleinement dans cette **même ambition**.

Au sein de la DSAF, le bureau des achats ministériels intervient pour près d'une **quarantaine d'entités clientes relevant du périmètre des Services du Premier Ministre**, qui sont soutenues totalement ou partiellement pour la passation de leurs marchés publics. La présente feuille de route achats responsables couvre **l'ensemble de l'activité achat prise en charge par le bureau des achats ministériels**, indépendamment de l'origine du besoin.

**Première stratégie d'achat responsable de la DSAF**, ce document a vocation à servir de feuille de route opérationnelle pour structurer et renforcer la politique d'achat responsable mise en œuvre. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de la chaîne achat et s'inscrit en concordance avec l'engagement de la DSAF dans le **parcours Relation Fournisseurs et Achat Responsable (RFAR)** en vue de l'obtention du label en fin de période du SPASER de l'Etat.

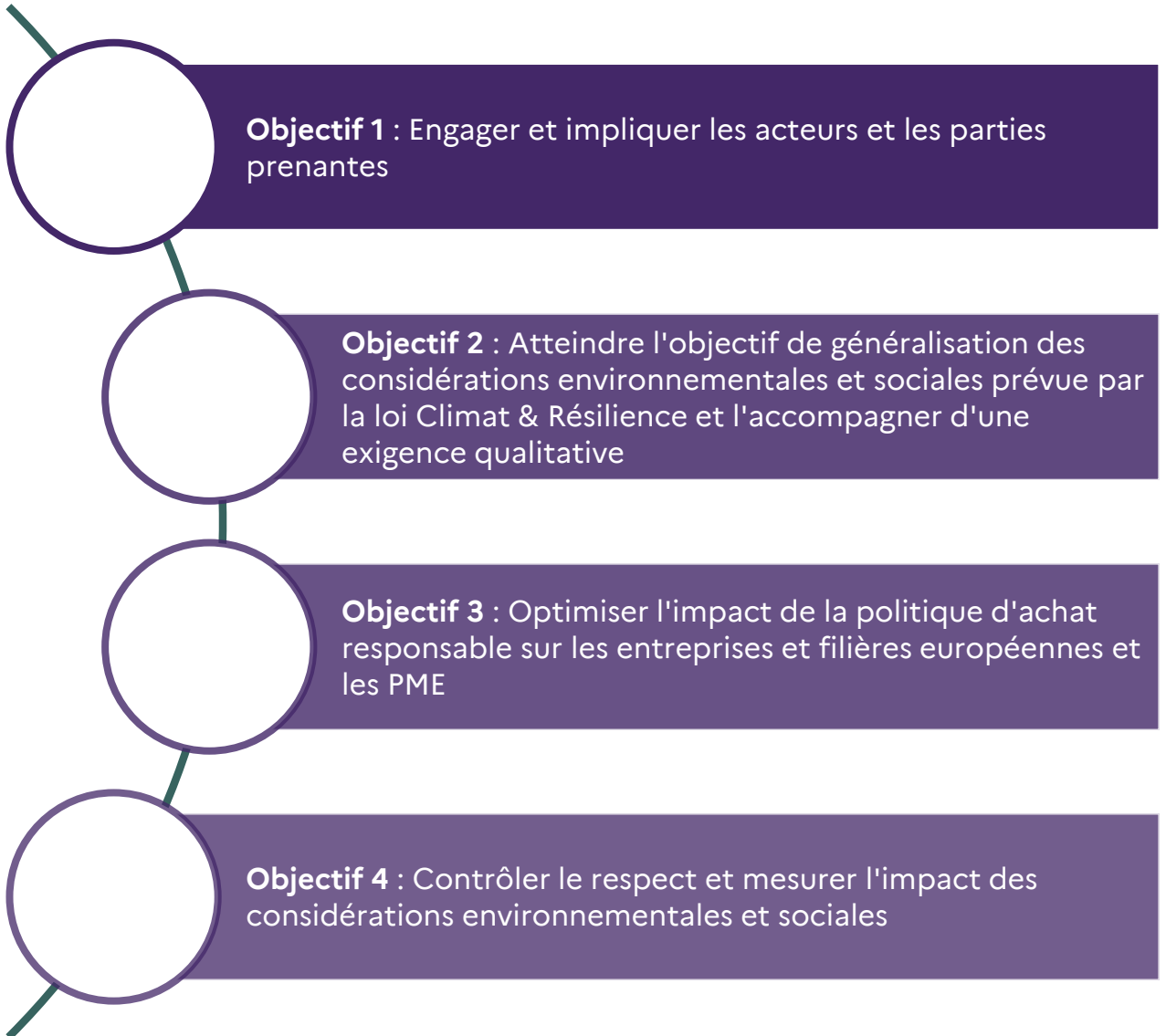
La feuille de route achats responsables de la DSAF fera l'objet d'un **suivi de la gouvernance et d'un reporting annuel** à partir de 9 indicateurs de performance achat responsable présentés dans ce document. A l'échéance du SPASER de l'Etat, celle-ci fera l'objet d'une évaluation préalable aux travaux de renouvellement de cette stratégie d'achat responsable.

La feuille de route achats responsables de la DSAF se décline selon trois axes :

- Axe 1 : La DSAF acheteur responsable
- Axe 2 : Des achats engagés pour la transition écologique
- Axe 3 : Des achats au service des politiques sociales

# AXE 1 : La DSAF acheteur responsable

---



## Objectif 1 : Engager et impliquer les acteurs et les parties prenantes

### 1.1 Pérenniser la formalisation de l'engagement de l'Etat, en s'appuyant notamment sur le label RFAR et assurer la transparence sur les résultats obtenus

Actions	Moyens
<i>Engager la démarche de labellisation RFAR en vue de l'obtention du label en fin de période</i>	Plan de progrès RFAR
<i>Publier annuellement les résultats des indicateurs SPASER</i>	Interne : Matignon Info Services, Rapport d'activité DSAF  Externe : Achat.durable.gouv.fr, rapport activité DAE

### 1.2 Renforcer les relations avec l'écosystème des achats publics responsables

Actions	Moyens
<i>S'inscrire dans les réseaux Achats responsables et représenter la DSAF pour favoriser la promotion des achats responsables, la diffusion et la mutualisation des outils et bonnes pratiques</i>	Réseau des référents Achats responsables de la DAE  Réseau francilien des Achats responsables Maximilien
<i>Intensifier les liens avec les associations réseaux et acteurs de l'insertion du handicap, de l'ESS et la transition écologique en matière d'achat</i>	Participation événementielle et inscription dans les dynamiques de l'écosystème
<i>Mener une veille et un suivi pour identifier et capter les innovations en matière environnementale et sociale</i>	Respaé, Rapidd, Achat durable.gouv

### 1.3 Piloter la politique d'achat responsable de la DSAF en cohérence avec le SPASER

Actions	Moyens
<i>Consolider la gouvernance stratégique des achats responsables pour la DSAF et rendre compte annuellement des résultats de la politique achat responsable</i>	Comité annuel impliquant la Direction de la DSAF
<i>Décliner la politique d'achat responsable et les actions du SPASER de l'Etat selon des modalités adaptées à la DSAF</i>	Feuille de route achats responsables de la DSAF
<i>Décliner les orientations du SPASER dans les stratégies d'achat</i>	Stratégies d'achats responsables sectorielles (à élaborer)
<i>Promouvoir les objectifs et outils de la feuille de route achats responsables de la DSAF ainsi que le label RFAR auprès des entités clientes</i>	Plan de communication Achat responsable

### 1.4 Accompagner les acteurs de la chaîne achat

Actions	Moyens
<i>Elaborer ou actualiser les outils d'accompagnement des juristes-acheteurs et des prescripteurs à la mise en œuvre des pratiques achats responsables</i>	Kits, mémentos, process, clausiers, webconférences, communications internes
<i>Renforcer les formations sur les techniques d'achat avec un cursus certifiant et augmenter le nombre d'agent formés</i>	Mooc Achat durable, formations IGPDE
<i>Sur la base des travaux CGDD sur l'analyse du cycle de vie, accompagner les acteurs de la fonction achat dans l'appropriation de ces outils</i>	Diffusion d'information, Formations spécifiques
<i>Cartographier les risques RSE dans chaque catégorie d'achat</i>	Outil AFNOR DAE sur la cartographie des risques RSE (à venir)  Stratégies d'achats responsables sectorielles (à élaborer)

## 1.5 Intégrer les enjeux de l'achat responsable dans la relation avec les fournisseurs de l'Etat

Actions	Moyens
<i>Diffuser les documents de référence de la politique d'achat responsable auprès du monde économique et développer des échanges avec les secteurs les plus concernés par les enjeux achats responsables</i>	Plan de communication achat responsable,  Participation événementielle

### Indicateur de performance attaché à l'objectif 1

- Nombre d'acheteurs de l'Etat présents dans les formations dédiées aux achats responsables ou intégrant cette thématique

### Cible stratégique attachée à l'objectif 1

- Labellisation RFAR de la DSAF à l'horizon 2027
- 100 % des acheteurs bénéficiant d'une formation achat responsable d'ici 2027

## Objectif 2 : Atteindre l'objectif de généralisation des considérations environnementales et sociales prévue par la loi Climat & Résilience<sup>1</sup> et l'accompagner d'une exigence qualitative

### 2.1 Traduire opérationnellement les considérations environnementales et sociales à tous les stades de l'achat

Actions	Moyens
<i>Généraliser l'étude des considérations développement durable dès la phase de programmation des achats</i>	Préfléchage des enjeux sociaux et environnementaux
<i>Lors de la définition du besoin, intégrer les dimensions environnementales sociales et économiques des Objectifs de Développement Durable et justifier toute absence de prise en compte</i>	Outils et communication à destination des prescripteurs intégrant ces enjeux
<i>Lors de la phase de sourcing, intégrer les préoccupations sociales et environnementales</i>	Développement du volet RSE des sourcing avec l'appui de la responsable ministérielle des achats responsables Sur le volet social : Le Marché de l'Inclusion et appui EPEC
<i>Renforcer l'accompagnement des services juristes-acheteurs en combinant différents niveaux d'intervention</i>	EPEC, Responsable ministérielle des achats responsables

---

<sup>1</sup> A compter du 22 août 2026 avec l'entrée en vigueur de l'article 35 de la loi Climat et Résilience :  
- pour tout contrat, l'intégration **d'au moins une clause environnementale** en tant que spécification technique ou en tant que condition d'exécution **et d'un critère d'attribution environnemental** est obligatoire ;  
- pour tout contrat supérieur aux seuils européens, la prise en compte **d'une considération sociale dans les conditions d'exécution** est obligatoire.

## 2.2 Accompagner la généralisation des considérations sociales et environnementales d'exigences qualitatives

Actions	Moyens
<p><i>Mobiliser des clauses précises, objectives, exécutables et mesurables associées à des pénalités chiffrées proportionnées et dissuasives</i></p>	<p>Fiche outils DAE Achat écoresponsable Site La clause verte Guides DAE DAJ Appui EPEC et Ministère Education nationale Appui Responsable ministérielle des achats responsables</p>
<p><i>Mobiliser une pondération significative aux critères d'attribution développement durable ; systématiquement au moins 10 % pour le critère environnemental obligatoire, voire 20% pour les secteurs à enjeux majeurs et supérieur à 10% en matière sociale</i></p>	<p>Sensibilisation des juristes-acheteurs et prescripteurs  Plan de communication Achat responsable</p>

### Indicateur de performance attaché à l'objectif 2

- Part des marchés notifiés (en nombre) respectant les obligations de l'article 35 de la loi climat & résilience

### Cible stratégique attachée à l'objectif 2

- 100% des marchés de l'Etat respectent les obligations de la loi climat & résilience à compter d'août 2026

## Objectif 3 : Optimiser l'impact de la politique d'achat responsable sur les entreprises et filières européennes et les PME

### 3.1 Suivre la part des entreprises françaises et européennes au sein des fournisseurs sur les segments à fort enjeu en matière d'achat responsable

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Mesurer la part des entreprises françaises et européennes au sein des fournisseurs de l'État sur les segments à fort enjeu en matière d'achat responsable</i>	SI Achat de l'Etat	Véhicules et déplacements ; transport de biens et logistique, matériel informatique, moyens d'impression et prestations informatiques ; mobilier, alimentation ; vêtements et habillement ; énergie, maintenance immobilière et travaux ; prestations de communication ; événementiel.

### 3.2. Mesurer la part des PME attributaires sur ces mêmes segments d'achat

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Sur les segments prioritaires définis, mesurer la part des PME au sein des fournisseurs de l'État.</i>	SI Achat de l'Etat	Véhicules et déplacements ; transport de biens et logistique, matériel informatique, moyens d'impression et prestations informatiques ; mobilier, alimentation ; vêtements et habillement ; énergie, maintenance immobilière et travaux ; prestations de communication ; événementiel.

### 3.3. Intégrer une analyse de l'impact sur les filières françaises et européennes et les PME dans toutes les stratégies d'achat ou orientations diffusées en matière d'achat responsable

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<p><i>Prendre en compte, dès le stade du sourcing en matière d'achat responsable, les impacts sur les filières françaises et européennes et, le cas échéant, en tenir compte dans la rédaction des exigences contractuelles en matière environnementale et sociale.</i></p>	<p>Stratégies d'achats responsables sectorielles (à élaborer)</p> <p>Sourcing</p>	<p>Toutes</p>

#### Indicateur de performance attaché à l'objectif 3

- Part des fournisseurs français et européens et des PME dans les segments prioritaires en matière d'achat responsable

#### Cible stratégique attachée à l'objectif 3

- Suivre l'impact de la politique d'achat responsable de l'Etat sur les entreprises françaises et européennes et les PME au sein des fournisseurs de l'Etat

## Objectif 4 : Contrôler le respect et mesurer l'impact des considérations environnementales et sociales

### 4.1 Mesurer et suivre la performance en matière d'achat responsable

Actions	Moyens
<i>Enrichir la collecte d'information sur les achats responsables dans le SIA de l'Etat sous l'angle qualitatif et quantitatif</i>	SI Achats, juristes-juristes-acheteurs et section pilotage
<i>Mesurer et publier une analyse quantitative détaillée des considérations développement durable en s'appuyant sur le SIA</i>	Rapport annuel de performance achat responsable

### 4.2 Contrôler le respect des considérations environnementales et sociales

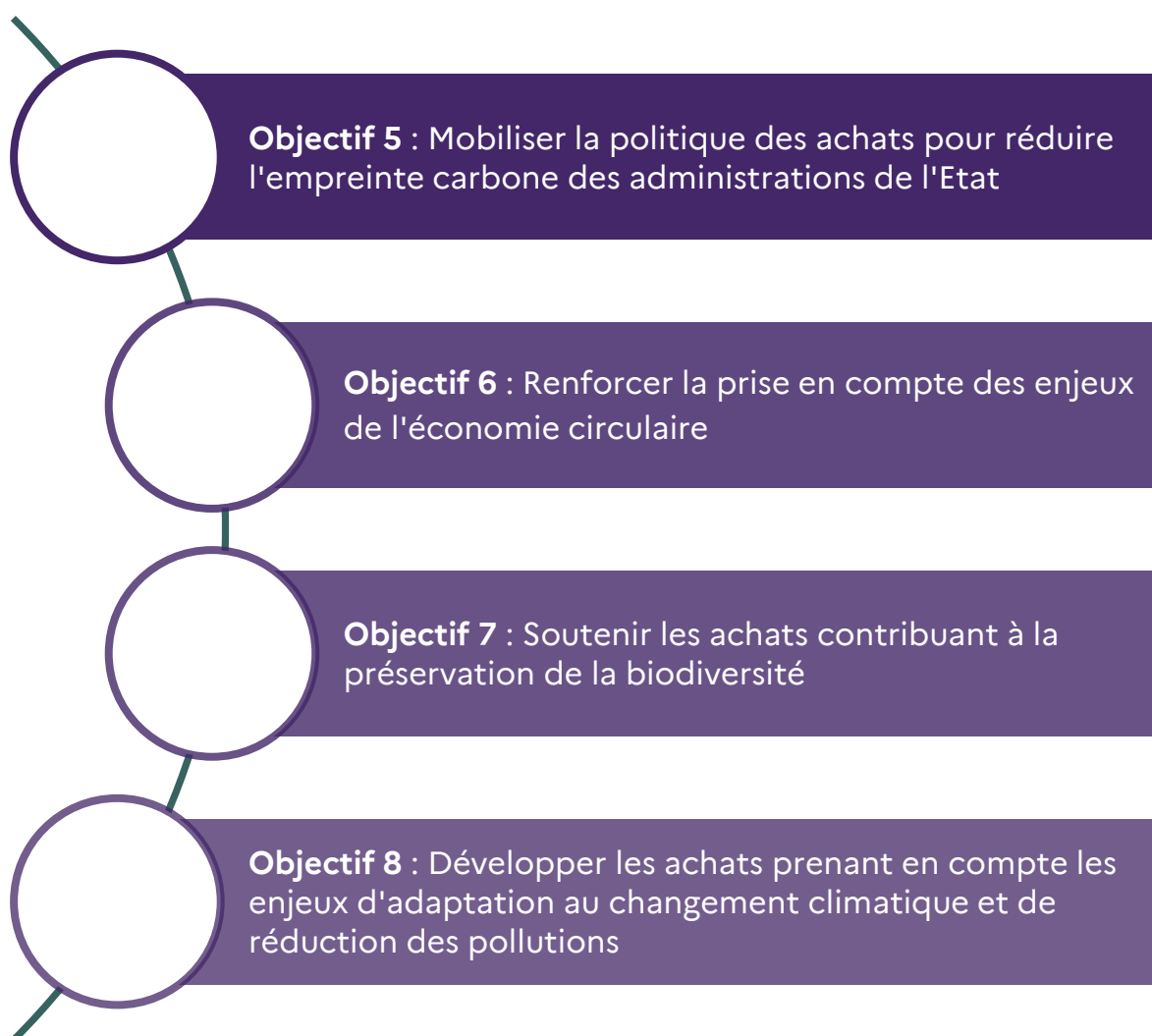
Actions	Moyens
<i>Assurer un suivi rigoureux de l'exécution des considérations développement durable</i>	Sensibilisation des prescripteurs et du responsable DD (SDIMP)  Référentiel interministériel de contrôle développé par la DAE (à venir)
<i>Assurer un suivi des pénalités liées aux considérations achat responsable</i>	Bilan d'exécution contradictoire à systématiser

#### Cible stratégique attachée à l'objectif 4

- Déployer le référentiel interministériel de contrôle (DAE) à l'horizon 2027

## AXE 2 : Des achats engagés pour la transition écologique

---



## Objectif 5 : Mobiliser la politique des achats pour réduire l'empreinte carbone des administrations de l'Etat

### 5.1 Elaborer une politique d'achats bas carbone, en priorité sur les segments à fort enjeu en matière d'émission de GES

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Définir d'ici 2027 des stratégies d'achat bas carbone ciblant les segments d'achat les plus émetteurs selon le BEGES de l'Etat</i>	Stratégies d'achat responsable sectorielles (à élaborer)	Véhicules et déplacements, matériel informatique et prestations informatiques, alimentation, vêtements et habillement, énergie, maintenance immobilière et travaux.
<i>Pour les familles d'achat les plus émettrices, intégrer systématiquement une condition d'exécution et un critère d'attribution lié aux émissions de GES assortis d'indicateurs en phase d'exécution. Recourir aux labels.</i>	Sensibilisation juristes-acheteurs et prescripteurs  Sourcing  Guides	Véhicules et déplacements, matériel informatique et prestations informatiques, alimentation, vêtements et habillement, énergie, maintenance immobilière et travaux.
<i>Généraliser les considérations environnementales liées à la décarbonation dans les marchés concernés par des prestations de transport ou de livraison.</i>	Clausiers  Fiche DAE Achat écoresponsable	Tous les segments achats mobilisant des prestations de transport ou livraison
<i>Veiller à l'application stricte de la réglementation relative à la production de BEGES pour les fournisseurs concernés</i>	Stratégies d'achat responsable sectorielles (à élaborer)	Fournisseur correspondant à une personnes morale de droit privé employant plus de 500 personnes.

## 5.2 Poursuivre les actions liées à la mobilité durable

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Respecter les objectifs d'achat de véhicules à faible émission et ou à très faible émission</i>	Stratégie d'achat responsable sectorielles	Achat de véhicules
<i>Réduire l'impact écologique des achats de véhicules neufs en respectant les limites de poids</i>	Clausier Guides	Achat de véhicules
<i>Réduire le parc automobile des véhicules (cible de -6 % d'ici 2027, par rapport à 2021), notamment les véhicules de fonction, en encourageant la mutualisation géographique de la flotte</i>	Mutualisation	Achat de véhicules
<i>Promouvoir le report modal vers des déplacements décarbonés et définir une stratégie de compensation carbone des déplacements aériens des agents des ministères.</i>	Marché de compensation carbone	-

## 5.3 Poursuivre les achats immobiliers bas carbone

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>En lien avec la DIE, veiller à ce que les marchés relatifs aux constructions ou rénovations lourdes intègrent une part significative d'acquisition de matériaux biosourcés ou à faible impact carbone (bas-carbone), en prévision de l'application de l'article L.228-4 du code de l'environnement (objectif de 25% d'ici 2030).</i>	DIE Ressources et groupes de travail de l'INEC (Institut National de l'Economie circulaire) Réseau Maximilien Sourcing	Travaux

## 5.4 Favoriser la sobriété énergétique des achats de l'Etat

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Systématiser l'acquisition de produits à haute performance énergétique et basses technologies</i>	Stratégies achat responsable sectorielles Sourcing Clausiers	Télécommunications, logiciels, matériel informatique, réseaux informatiques, véhicules terrestres, location ou financement de véhicules, opérations de travaux sur les bâtiments ou les infrastructures, solutions d'impression.
<i>Pour les marchés incluant des produits consommateurs d'énergie, imposer systématiquement une condition d'exécution sur la performance énergétique des produits et des plans de progrès</i>	Stratégies achat responsable sectorielles Sourcing Clausier	Achats de fournitures (électroménager)
<i>Veiller à la performance énergétique et carbone des centres de données et serveurs et développer des projets de récupération de la chaleur fatale</i>	Guide Numérique Responsable	Matériel informatique, réseaux informatiques

## 5.5 Mettre en œuvre le règlement pour une industrie "zéro net" dans son volet commande publique

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Appliquer les exigences minimales obligatoires en matière de durabilité pour les achats technologies "zéro net"</i>	Retours d'expériences réseau référents ministériels achat responsable DAE	Solaire, hydroélectricité, énergie nucléaire de fission, pompes à chaleur, biogaz
<i>Tenir compte de l'empreinte carbone et environnementale des dispositifs de production d'énergies renouvelables, tout au long de leur processus de fabrication, de leur utilisation et de leur valorisation après leur fin de vie.</i>	Retours d'expériences réseau référents ministériels achat responsable DAE	Achat d'énergie renouvelables

### Indicateur de performance attaché à l'objectif 5

- Emission de GES (en eqCO<sub>2</sub>) liées aux achats de l'Etat (indicateur du plan de transformation écologique de l'Etat)

### Cible stratégique attachée à l'objectif 5

- Réduire de 22 % les émissions de gaz à effet de serre liées aux achats de l'Etat en 2027 (vs. BEGES de l'Etat réalisé en 2022 sur la base des données 2019)

## Objectif 6 : Renforcer la prise en compte des enjeux de l'économie circulaire

### 6.1 Tendre vers une réduction de la consommation des ressources

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Veiller à réduire l'empreinte écologique des produits ou services tout au long de leur cycle de vie.</i>	Clauses AGECE sur l'écoconception dans les marchés publics Référentiel général d'écoconception des services numériques (RGESN).	Toutes avec une priorité aux 18 familles de produits ciblées par la loi AGECE
<i>Favoriser l'introduction de caractéristiques spécifiques dans les achats pour prolonger la durée de vie des produits : cela inclut la prise en compte de la réparabilité et la durabilité des produits. Des services de réparation doivent être intégrés dans les contrats dès que possible</i>	Outils relatifs à l'article 15 de la loi de 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique, dite « REEN » au travers des indicateurs de réparabilité et de durabilité lors de l'achat de produits numériques. Fiche outils DAE Achat écoresponsable	Télécommunications, matériel informatique, fournitures de bureau, mobilier, vêtements et habillement.
<i>Les achats intègrent la prise en compte de l'allongement de la durée d'usage des biens, leur seconde vie et leur fin de vie. Cela inclut la mise en place d'un système de traçabilité pour suivre l'utilisation, le réemploi, le reconditionnement et le recyclage des biens acquis.</i>	Stratégies d'achat responsable sectorielles Sourcing Clausier AGECE Kit Agec DAE	18 familles de produits ciblées par la loi AGECE
<i>Les services gestionnaires de l'État s'engagent à systématiquement proposer les biens et matériels dont il n'a plus l'usage aux organismes publics et aux associations, fondations ou acteurs de l'ESS, en application notamment de l'article 16 de la loi REEN, notamment via la plateforme dédiée aux échanges et aux dons.</i>	Plateforme de dons DNID <a href="https://dons.encheres-domaine.gouv.fr/">https://dons.encheres-domaine.gouv.fr/</a>	-

## 6.2 Intensifier les achats de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières premières recyclées

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Achever d'ici 2026 la mise en place de marchés intégrant les obligations de l'article 58 de la loi AGEC</i>	Kit AGEC DAE Clausier AGEC	18 familles de produits ciblées par la loi AGEC
<i>Favoriser l'acquisition de matériel informatique et téléphonique issu du réemploi ou de la réutilisation, avec une cible de 25 % en 2027 (action 8.1. De la circulaire du 21 novembre 2023).</i>	Stratégies Achat responsables sectorielles MOOC Numérique responsable de la DINUM	Informatique Téléphonie
<i>Favoriser la réutilisation sur place des produits et matériaux issus des chantiers d'aménagement de rénovation et construction en adaptant les marchés de travaux (article 59 de la loi AGEC) ou en développant des marchés globaux avec des partenaires actifs dans le réemploi.</i>	Institut National de l'Economie circulaire	Travaux
<i>Respecter l'objectif de 5% de véhicules /pièces détachées issus du réemploi ou de la réutilisation</i>	Clausier	Achat de véhicules
<i>Encourager l'utilisation de la plateforme de dons de la DNID afin d'optimiser la redistribution le réemploi et la traçabilité des biens et équipements inutilisés au sein de l'Etat</i>	Services gestionnaires des stocks	Fournitures
<i>Identifier les organismes de collecte de produits en fin de vie et envisager un conventionnement quand cela est possible.</i>	Cartographie DAE des organismes de collecte de produits en fin de vie (à venir)	Fournitures

## 6.3 Garantir l'utilisation de considérations environnementales liées à la maîtrise des déchets

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Renforcer la prise en compte des déchets en permettant le réemploi des matériaux de constructions et des constructions modulaires dans les achats.</i>	Ressources de l'Institut National de l'Economie Circulaire	Travaux
<i>Pour les marchés concernés, respecter l'obligation de réaliser un diagnostic pour estimer les déchets alimentaires produits par an et d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire</i>	Gestionnaires cantines	Restauration
<i>Dans les marchés de fournitures et de travaux favoriser le recours à des éco organismes pour la gestion des déchets en l'intégrant systématiquement.</i>	Clausier Convention Valdelia pour mobilier de bureau	Travaux Fournitures
<i>Identifier les segments d'achats prioritaires en matière de maîtrise des déchets pour cibler les priorités</i>	Cartographie DAE (à venir) Stratégies achat responsable sectorielles	-

### Indicateur de performance attaché à l'objectif 6

- Part des dépenses d'achat de l'État concernant des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, pour chacune des catégories d'achats concernées par l'article 58 de la loi « AGECE » (indicateur du plan de transformation écologique de l'État)

### Cible stratégique attachée à l'objectif 6

- Sécuriser le respect des obligations de la loi "Agec" en matière d'économie circulaire

## Objectif 7 : Soutenir les achats contribuant à la préservation de la biodiversité

### 7.1 Poursuivre la lutte contre la déforestation importée au travers des achats

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Recourir à des labels ou certification intégrant des critères de traçabilité en matière de lutte contre la déforestation importée</i>	Guide Zéro déforestation du MTE Stratégies d'achat responsable sectorielles	Restauration collective Caoutchouc et pneumatiques Bâtiment Mobilier Papier
<i>Vérifier le respect de l'interdiction d'acquisition de biens ayant contribué directement à la déforestation ou à la dégradation d'écosystèmes sur les segments d'achat concernés, par l'inscription systématique de clauses de reporting dans les marchés et d'un suivi adapté article 272 de la loi Climat et Résilience et décret n°2022-641 du 25 avril 2022</i>	Sourcing fournisseur avec traçabilité des produits Recours à des labels Mobilisation de plans de progrès	Acquisition de tout produit, produit dérivé, produit transformé issu, ou produit à partir, des matières premières suivantes : bois, soja, huile de palme, cacao, bœuf et hévéa.  Matériaux de construction et de rénovation Combustibles Mobilier Véhicule y compris les équipements Fournitures de bureau Produits d'entretien Restauration.

## 7.2 Respecter l'interdiction d'acquisition de plastique à usage unique

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Mettre en place un contrôle et un suivi d'exécution renforcés pour sécuriser le respect de cette interdiction et garantir que les alternatives responsables sont systématiquement privilégiées</i>	Sensibilisation juristes-acheteurs et prescripteurs (intendances essentiellement)	Fournitures

## 7.3 Assurer l'exemplarité dans les approvisionnements en produits durables et de qualité

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Veiller au respect des obligations définies par la loi Egalim an matière d'approvisionnements en produits durables et de qualité dont agriculture biologique</i>	Ressources Macantine.gouv	Restauration et alimentation
<i>Encourager le recours aux produits portant l'Ecolabel européen en ce qu'ils portent des enjeux de biodiversité</i>	Stratégies d'achat responsable sectorielles	Achat de prestations de nettoyage et d'entretien

## 7.4. Favoriser la gestion durable des ressources en eau

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Mettre en place des actions visant la réduction de la consommation en eau au sein des marchés, que ce soit l'eau potable ou l'eau prélevée dans les nappes phréatiques</i>	Sourcing Plan de progrès	Equipements consommateurs de ressource en eau  Espaces verts

## 7.5. Contribuer à la lutte contre les pollutions

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Identifier les segments d'achats dans lesquels il est possible d'intégrer des dispositions relatives à la lutte contre les pollutions</i>	Retours d'expériences Réseau référents ministériels achat responsable DAE	A définir
<i>Encourager les juristes-acheteurs à tenir compte des fiches produit élaborées par les metteurs sur le marché d'un grand nombre de produits, qui contiennent les informations sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets</i>	Sensibilisation juristes-acheteurs et prescripteurs Stratégies achat responsables sectorielles	Achat de fournitures Matériel informatiques et télécommunications
<i>Encourager l'acquisition de produits écolabellisés (Ecolabel européen ou écolabel de type I).</i>	Guide ADEME sur le recours aux labels	Achat de fournitures Matériel informatiques et télécommunications
<i>Veiller à l'intégration de considérations environnementales relatives à l'interdiction d'utilisation de produits phytopharmaceutiques chimiques conventionnels et à la généralisation de la gestion écologique dans le cadre des marchés d'entretien des espaces verts</i>	Stratégies achat responsables sectorielles	Espaces verts
<i>Encourager la labellisation des espaces verts pour récompenser la gestion écologique de ces espaces sans produit phytopharmaceutique chimiques, en application de la stratégie nationale de la biodiversité et des engagements de l'État en faveur d'un service public écoresponsable.</i>	Renouvellement du label éco jardin	Espaces verts
<i>Promouvoir l'innovation écologique dans les marchés, en offrant la possibilité aux soumissionnaires de proposer des variantes innovantes favorisant la réduction des pollutions.</i>	Sensibilisation juristes-acheteurs	Toute famille d'achat

### **Indicateur de performance attaché à l'objectif 7**

- Part des marchés notifiés (en nombre) intégrant des considérations liées à la protection de la biodiversité

### **Cible stratégique attachée à l'objectif 7**

- Assurer le strict respect des obligations législatives en matière d'achat publics liées à la protection de la biodiversité

## Objectif 8 : Développer les achats prenant en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique

### 8.1 Etudier l'impact des enjeux d'adaptation au changement climatique sur les achats de l'Etat

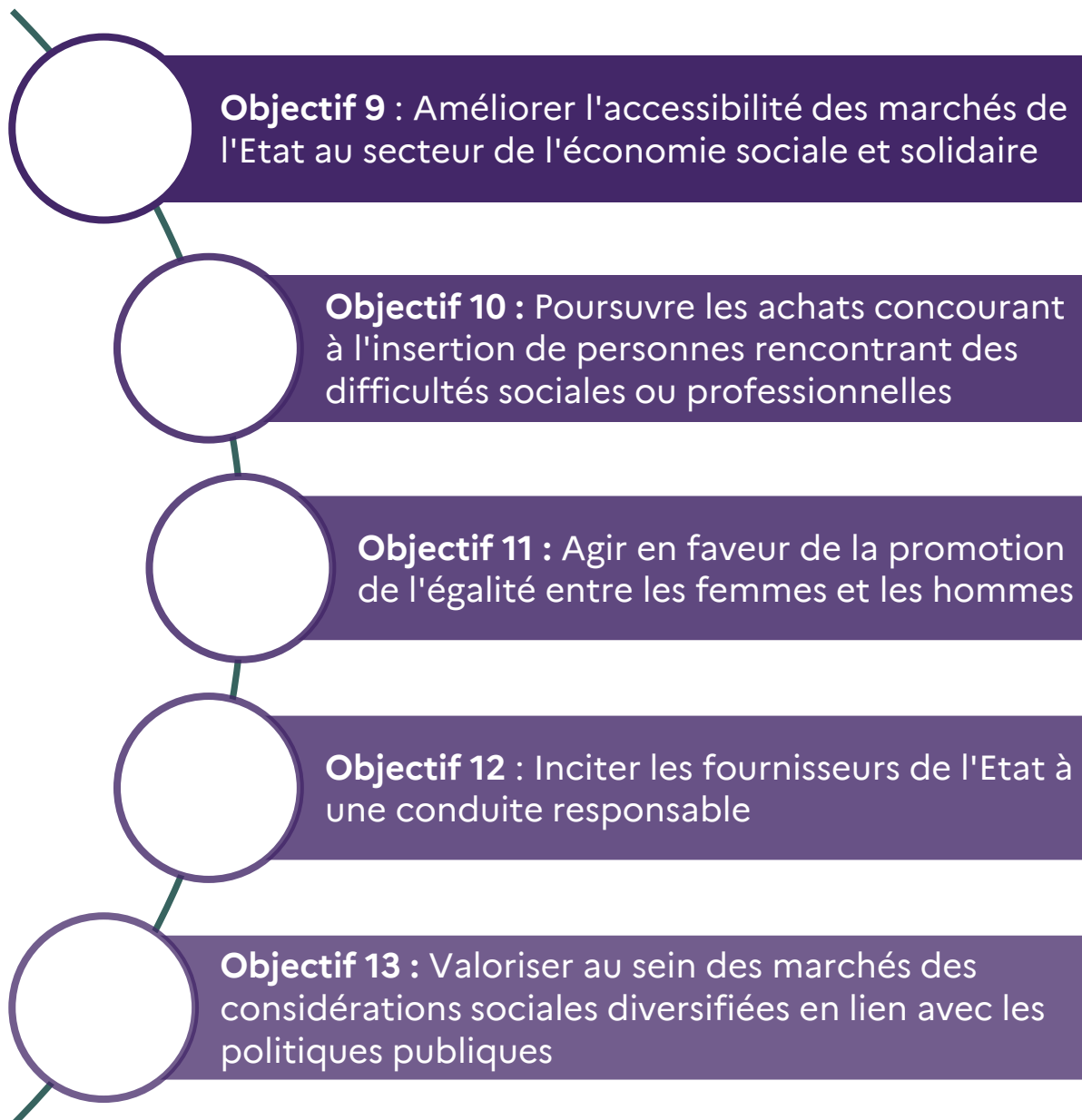
Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<p><i>Identifier les catégories d'achats les plus concernées par l'adaptation au changement climatique et préciser les impacts qui peuvent être structurels (choix des matériaux, nature des travaux et des équipements achetés, etc.) ou liés aux conditions d'exécution de certaines prestations et travaux. Pour cela, adopter une approche par les risques en s'interrogeant sur les achats stratégiques de l'État et les risques de rupture d'approvisionnement du fait des aléas climatiques accrus.</i></p>	<p>Guide ADEME DAJ Commande publique et enjeux climatique</p>	<p>A définir</p>
<p><i>Dans les secteurs à enjeux, d'ici 2027, adapter les stratégies d'achat (notamment dans le domaine des achats immobiliers) et fournir des outils aux juristes-acheteurs, afin d'adapter les exigences contractuelles aux enjeux du changement climatique.</i></p>	<p>Outils DAE (à venir) Travaux de la DIE</p>	<p>A définir</p>

#### Cible stratégique attachée à l'objectif 8

- Adresser les enjeux d'adaptation au changement climatique dans les segments d'achat concernés

## AXE 3 : Des achats au service des politiques sociales

---



## Objectif 9 : Améliorer l'accessibilité des marchés de l'Etat au secteur de l'économie sociale et solidaire

### 9.1 Développer les relations avec les acteurs de l'ESS pour les encourager à répondre aux marchés publics

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Améliorer la visibilité des entreprises de l'ESS auprès des juristes-acheteurs publics en s'appuyant sur les outils de référencement existants</i>	Le Marché de l'Inclusion  Carteco	Toutes
<i>Organiser des échanges réguliers avec les acteurs de l'ESS et veiller à leur présenter les opportunités offertes par les marchés publics en mettant en avant les besoins spécifiques de l'Etat</i>	Participation à l'événementiel  Publication programmation sur Approch	-

## 9.2 Mettre en place les conditions permettant à ces acteurs d'accéder plus facilement aux marchés publics et développer les marchés réservés

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Dans une approche sectorielle, identifier les segments d'achats les plus pertinents pouvant être réservés au secteur de l'ESS (ou permettre une offre pertinente de ce secteur).</i>	Cartographie coordonnée par la DAE (à venir)	Toutes
<i>Encourager le recours au sourcing inversé en diffusant la programmation des achats sur la plateforme APProch</i>	APProch	Toutes
<i>Favoriser l'adaptation des pièces contractuelles aux spécificités des entreprises du secteur de l'ESS</i>	Sourcing Appui EPEC	Selon identification préalable
<i>Encourager la formation de groupements et de consortiums inclusifs</i>	Sourcing Sensibilisation juristes-acheteurs	Selon identification préalable
<i>Renforcer la formation des juristes-acheteurs de l'Etat aux principes et spécificités de l'ESS</i>	Sensibilisations internes Formations IGPDE	-

### 9.3 Soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), les entreprises adaptées (EA), les établissements et services d'accompagnement par le travail (ESAT) et les travailleurs Indépendants Handicapés (TIH)

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Renforcer la sensibilisation des juristes-acheteurs publics à l'écosystème des structures inclusives et du réseau des facilitateurs des clauses sociales d'insertion.</i>	Sensibilisations internes  Formations IGPDE	Toutes
<i>Sensibiliser les fournisseurs aux opportunités offertes par la co traitance et la sous traitance ou la mise à disposition de personnel</i>	Sourcing  EPEC	Toutes

#### Indicateur de performance attaché à l'objectif 9

- Augmenter la part des dépenses d'achat réalisées auprès du secteur de l'ESS Données 2023 pour l'Etat : 203 millions d'euros, soit environ 0,8 % des dépenses d'achat de l'État. Cible 2027 : Atteindre 2.5% de la part des dépenses d'achat de l'Etat adressées au champ de l'ESS.

#### Cible stratégique attaché à l'objectif 9

- Part des dépenses d'achat de l'État auprès d'entreprises du secteur de l'ESS, dont ESUS et entreprises inclusives (ESAT, EA, SIAE ou équivalent) et nombre de marchés réservés auprès de ce secteur

## Objectif 10 : Poursuivre les achats concourant à l'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles

### 10.1 Accroître le recours aux clauses sociales d'insertion dans les marchés de l'Etat

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Pérenniser le partenariat avec l'EPEC, voir avec les coordinateurs régionaux et Alliance Villes Emploi (AVE), tête de réseau des facilitateurs</i>	Point trimestriel EPEC Partenariat AVE à envisager	Toutes
<i>Réaliser annuellement une analyse partagée de la programmation des achats en collaboration avec les facilitateurs</i>	Programmation achat annuelle EPEC	Toutes
<i>Encourager la diversification des secteurs et des publics bénéficiaires ciblés par les clauses sociales d'insertion</i>	Préfléchage des considérations sociales	Toutes

## 10.2 Améliorer la qualité de l'action d'insertion

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Permettre la globalisation des heures d'insertion en collaboration avec le facilitateur</i>	Clauses EPEC	Toutes
<i>Encourager les juristes-acheteurs à combiner la clause sociale avec un critère d'attribution spécifique portant sur la performance en matière d'insertion</i>	Préfléchage Sensibilisation juristes-acheteurs et prescripteurs	Toutes
<i>Développer pour les marchés d'une durée supérieure à 2 ans la possibilité d'intégrer un plan de progrès sur l'action d'insertion</i>	Mobilisation des prescripteurs et sensibilisation juristes-acheteurs	Toutes

## 10.3 Renforcer les modalités d'exécution et de suivi des clauses sociales d'insertion

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Développer les réunions régulières entre juristes-acheteurs, facilitateur et titulaires pour le suivi d'avancement des clauses sociales d'insertion (CSI)</i>	Systematiser les réunions de lancement dès qu'il y a une CSI	Toutes
<i>Disposer d'une analyse qualitative des bilans transmis par les facilitateurs</i>	EPEC	Toutes

### Indicateur de performance attaché à l'objectif 10

- Nombre d'heures d'insertion réalisées dans les marchés de l'Etat

### Cible stratégique attachée à l'objectif 10

- Poursuivre le développement des clauses sociales d'insertion et consolider le dispositif de suivi. Cible 2027 : hausse du nombre d'heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés de l'État de 10 % par rapport à 2023 (1.9 millions d'heures d'insertion réalisées)

## 10.4 Développer les dispositifs d'insertion des personnes sous-main de justice<sup>2</sup>

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Expertiser et développer les clauses sociales d'insertion permettant de recourir à l'offre de l'ATIGIP</i>	Correspondants ATIGIP	A définir
<i>Etudier la possibilité de conclure des marchés réservés aux entreprises implantées en milieu pénitentiaire</i>	Sourcing ATIGIP Label PEPS	A définir
<i>Pour toute commande de mobilier d'hébergement d'un montant supérieur à 40 000 € HT (lits, matelas, chevets, armoires, kitchenettes) ou de mobilier de bureau (chaises, tables, cloisons, porte-manteaux) d'un montant supérieur à 50 000 €, les services de l'État devront prioritairement passer commande auprès de l'ATIGIP.</i>	Stratégies achat responsable sectorielles	Mobilier

---

<sup>2</sup> Cet objectif sera à concilier avec la sensibilité de l'accès aux sites relevant du périmètre des services du Premier ministre en termes de sécurité. Il s'agira ainsi de prioriser l'atteinte de cette ambition par la mobilisation de prestations n'impliquant pas le recours à un personnel sur site des services du Premier ministre, mais pour lesquelles le fournisseur embauche du personnel sous-main de justice en son sein, sur un site externe au périmètre des services du Premier ministre.

## Objectif 11 : Agir en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

### 11.1 Favoriser la prise en compte des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans les marchés

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Définir les segments d'achats pour lesquels il est pertinent et réalisable d'intégrer des clauses liées à l'égalité FH et en assurer la diffusion</i>	Clausier  Stratégies achat responsables sectorielles	A définir
<i>Développer les marchés où une clause sociale d'insertion est associée à un critère d'attribution de performance sociale portant sur des engagements concrets en matière d'égalité avec une attention particulière aux segments d'achat comportant une part élevée de main d'œuvre masculine</i>	Stratégies achat responsables sectorielles  Clausier	A définir
<i>Développer, dans les marchés de nettoyage, secteur où le taux de féminisation des emplois est élevé et marqué par des enjeux forts sur le temps partiel (plus marqués parmi les femmes), le recours à des considérations sociales favorisant le travail en journée (prestations réalisées au moins partiellement en présence des occupants des bureaux, pour limiter les horaires décalés tôt le matin ou tard le soir) et en continu</i>	Recueil de bonnes pratiques égalité femme homme dans la commande publique  Guide aspects sociaux de la commande publique	Nettoyage et entretien

## 11.2 Intensifier les actions de sensibilisation auprès des fournisseurs en matière de promotion de l'égalité FH

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Pérenniser le recours à la clause incitative Egalité professionnelle - Diversité (questionnaire) et analyser les réponses reçues</i>	Questionnaire type en phase candidature	Toutes

### Indicateur de performance attaché à l'objectif 11

- Part des marchés notifiés (en nombre) mobilisant une considération relative à l'égalité entre les femmes et les hommes.

### Cible stratégique attachée à l'objectif 11

- Augmenter la part des marchés de l'Etat mobilisant une considération relative à l'égalité Femme Homme.

## Objectif 12 : Inciter les fournisseurs de l'Etat à une conduite responsable

### 12.1 Prendre en compte les enjeux de traçabilité sociale dans les chaînes d'approvisionnement

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Repérer les principales familles d'achats pour lesquelles des risques sur les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement sont identifiées</i>	Outil de cartographie des risques RSE développé par la DAE et l'AFNOR à acquérir	A préciser
<i>Intégrer quand cela est pertinent, une clause de traçabilité sociale dans les marchés publics, associée à un questionnaire de transparence obligeant les titulaires de marchés à fournir des informations détaillées sur les enjeux sociaux dans leurs chaînes d'approvisionnement.</i>	Guide DAE sur le respect des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement  Stratégies achat responsables sectorielles	Vêtements et habillement, Télécommunications, solutions d'impression, matériel informatique.

## 12.2 Favoriser l'acquisition de produits issus du commerce équitable

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Intégrer une phase de sourcing systématique sur les segments d'achats pertinents.</i>	Sensibilisation juristes-acheteurs et prescripteurs  Questionnaires de sourcing	Restauration et alimentation, Vêtements et habillement
<i>Sur la base du sourcing réalisé intégrer des labels de commerce équitable ou équivalents dans les conditions d'exécution</i>	Guide DAJ sur les aspects sociaux de la commande publique  Guide Commerce Equitable France	Restauration et alimentation, vêtements et habillement, mobilier

### Cible stratégique attachée à l'objectif 12

- Développer les considérations sociales relatives à la conduite responsable des entreprises

## Objectif 13 : Valoriser au sein des marchés des considérations sociales diversifiées en lien avec les politiques publiques

### 13.1 Pérenniser le recours aux clauses sociales de formation sous statut scolaire

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Identifier les familles d'achats où l'intégration des clauses sociales de formation sous statut scolaire est pertinente et assurer la diffusion de cette cartographie</i>	Cartographie Ministère Education nationale (à venir)	Marché de fournitures Marché de travaux ou de service selon préfléchage programmation
<i>Accompagner les juristes-acheteurs à la mise en œuvre du dispositif en lien avec le Ministère de l'Education nationale</i>	Mémento clause sociale de formation sous statut scolaire Appui Référente ministérielle achats responsables	Marché de fournitures Marché de travaux ou de service selon préfléchage programmation

### 13.2 Tenir compte dans les achats des enjeux d'accessibilité des personnes en situation de handicap

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Intégrer dès la définition du besoin et le sourcing la prise en compte de l'accessibilité et en tenir compte contractuellement.</i>	Sensibilisation prescripteurs et juristes-acheteurs Clausier	Tous (Accessibilité matérielle ou numérique)

### 13.3. Favoriser la prise en compte, au sein des achats, des enjeux de sécurité et santé au travail

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Pour l'ensemble des familles d'achats identifiées (DAE - DGT), veiller à l'intégration de considérations relatives à la sécurité et la santé au travail et, pour celles présentant les risques les plus élevés, prévoir des indicateurs de suivi permettant de mesurer les accidents de travail pendant la phase d'exécution.</i>	Outils DGT – DAE  (À venir)	A préciser

### 13.4. Expérimenter et promouvoir d'autres catégories de considérations sociales en lien avec les politiques publiques pilotées par les ministères

Actions	Moyens	Familles d'achat concernées
<i>Valoriser les dispositifs spécifiques existants portés par les ministères en lien avec leurs politiques publiques, conduisant à mobiliser des considérations sociales (ex. : dispositif social du militaire blessé, lutte contre les discriminations, etc.).</i>	Veille  Partage d'expériences	Toutes potentiellement
<i>Favoriser l'expérimentation de clauses sociales sur de nouvelles thématiques liées aux politiques publiques pilotées par les ministères.</i>	Veille  Réseau référents ministériels Achat responsable DAE	Toutes potentiellement

#### Cible stratégique attachée à l'objectif 13

- Diversifier les considérations sociales dans les marchés de l'Etat.





